

.....  
Avis n°20-80231

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-80231/officiel>

## Avis de marché

Département(s) de publication : **56**

Annonce No **20-80231**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Saint-Avé.

Correspondant : Mme le maire, mairie Place de l'hôtel de Ville 56890 Saint-Avétél. : 02-97-60-70-

10télécopieur : 02-97-44-58-91 adresse internet : <https://www.saint-ave.bzh> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org> .

*Objet du marché* : **fourniture de services de télécommunication (téléphonie fixe et mobile).**

*Lieu d'exécution et de livraison*: services de la Commune et du CCAS, 56890 Saint-Avé.

### *Caractéristiques principales :*

la procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Il s'agit de fourniture de services de télécommunications. La consultation est décomposée en deux lots. Lot 1 : communications et abonnements de téléphonie fixe pour les services de la Commune et du Centre Communal d'action Sociale (Ccas) ; lot 2 : communications et abonnements de téléphonie mobile pour les services de la Commune. Les prestations du lot 1 "Téléphonie fixe pour la Commune et pour le ccas" sont passées en groupement de commandes en application des dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique. La Commune, coordonnateur du groupement, est chargée de la procédure de consultation.

A l'issue de la procédure, les représentants habilités de la Commune et du CCAS signeront le marché qui les concerne à hauteur de leurs besoins avec l'entreprise commune retenue. Les prestations du lot 2 "Téléphonie mobile pour la Commune" sont passées par la Commune seule. Chaque marché est passé pour une durée initiale de deux ans à compter de sa date de notification. Les marchés sont reconductibles tacitement une fois pour une période de deux ans. Les marchés du lot 1 seront passés auprès d'un prestataire unique commun à la Commune et au CCAS

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement aux titulaires des marchés, en application des articles L. 2122-1 et

R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le détail des prestations demandées figure dans le cahier des clauses techniques particulières. Les marchés sont traités à prix unitaires. Les montants mensuels estimatifs (non contractuels) des prestations supportées par la Commune et le CCAS sont indiqués au CCTP. Les détails quantitatifs estimatifs donnent les quantités estimées des besoins pour deux ans. Les DQE ne sont pas contractuels.

*Des variantes seront-elles prises en compte:* oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

*Durée du marché ou délai d'exécution :* 24 mois à compter de la notification du marché.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :* 1<sup>er</sup> octobre 2020.

*Cautionnement et garanties exigés :* il n'est pas prévu de retenue de garantie.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* les prestations seront financées par les budgets (ressources propres) de la commune et du CCAS, distinctement pour chaque marché concerné. Paiement par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les prix sont révisibles.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Intérêts moratoires prévus au CCAP en cas de retard de paiement.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* en application de l'article R.2142-21 du code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas d'attribution du marché public à un groupement conjoint d'opérateurs économiques, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : les pièces justificatives à fournir sont indiquées au règlement de la consultation.

pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr).

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site internet :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>.

Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (Dume). Le Document Unique de Marché Européen est soit accessible directement sur le profil d'acheteur (<https://marches.e-megalisbretagne.org>), soit accessible via le Service DUME <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/> ou sur l'outil mis en place par la Commission de l'union européenne.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 4 septembre 2020, à 17 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :*  
TELEPHONIE 2020.

*Renseignements complémentaires :* les modalités de jugement des candidatures et des offres (critères, sous-critères éventuels et éléments de jugement des offres, pondération) sont indiquées dans le règlement de la consultation. Les séances d'ouverture et d'analyse des plis ne sont pas publiques. L'acheteur prévoit la possibilité de négociations et se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Conformément à l'article L.2132-2 du code de la commande publique, pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande via la plateforme de dématérialisation officielle :

<https://marches.e-megalisbretagne.org>. Les délais sont indiqués dans le règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 3, contour de La Motte 35000

Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, télécopieur : 02-99-63-56-84 adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics immeuble Skyline 22, mail Pablo Picasso B.P.

24209 44042 Nantes Cedex 1, tél. : 02-53-46-79-83, courriel : [paysdl.ccira@direccte.gouv.fr](mailto:paysdl.ccira@direccte.gouv.fr).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif 3, contour de La Motte 35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, courriel :

[greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr), télécopieur : 02-99-63-56-84.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://megalisbretagne.org> (entité : ville de Saint-Avé). Il ne sera pas remis de dossier sur support papier ni sur support physique électronique.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les pièces de candidatures et d'offres à transmettre et les modalités de transmission sont précisées dans le règlement de la consultation. Les plis devront être remis uniquement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur : <https://megalisbretagne.org> (Entité : ville de Saint-Avé). Ils devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des plis. Les dossiers remis sur support papier ou support physique électronique seront traités comme étant irréguliers.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 juillet 2020.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :  
Commune de Saint-Avé.*

Les demandes de renseignements s'effectuent via le profil d'acheteur indiqué ci-dessous.

adresse internet : <https://marches.e-megalisbretagne.org> .

*Renseignements relatifs aux lots :*

Lot(s) 1. -

Téléphonie fixe pour la Commune et le CCAS.

Fourniture de communications et d'abonnements de téléphonie fixe.

Deux contrats distincts seront passés, avec le même opérateur économique, l'un par la Commune et l'autre par le CCAS : les détails quantitatifs estimatifs donnent les quantités estimées des besoins pour deux ans.

*Mots descripteurs : Télécommunications*

Lot(s) 2. -

Téléphonie mobile pour la Commune.

Fourniture de communications et d'abonnements de téléphonie mobile.

Un seul contrat sera passé par la Commune. Le CCAS n'est pas concerné par ce lot : le détail quantitatif estimatif donne les quantités estimées des besoins pour deux ans.

*Mots descripteurs : Télécommunications*